

SGL mag'



Magazine d'information de la Commune de Saint-Germain-Laprade - Janvier 2015



RYTHMES SCOLAIRES

Des animations diverses pour l'épanouissement
de nos enfants

P14

Actuel' Coiffure

Mme Garnier Aurélie
La Croix des Rameaux
43700 St-Germain-Laprade
Tél. 04 71 03 51 45

Mardi au vendredi
8h30 - 12h00 14h00 - 18h00
Samedi 8h30 - 16h00

Couleur 90 % naturelle



Menuiserie Bois, Alu, PVC

Charpente traditionnelle

Fermettes

Taille de charpente

Couverture, Zinc

Tél. 04 71 05 45 17 - Fax : 04 71 05 70 26

20 avenue de la Pause - Fay-la-Trouleyre
43700 SAINT-GERMAIN-LAPRADE
Email : orfeuvre.sarl@free.fr

PHARMACIE DE SAINT-GERMAIN

Catherine Chambonnet

Une équipe à votre écoute

Livraison à domicile
Location et vente de matériel médical
Orthopédie - Homéopathie - Phytothérapie
Produits vétérinaires
1 rue du Soleil Levant - 43700 ST-GERMAIN-LAPRADE - Tél. 04 71 03 02 28

BOULANGERIE - PATISSERIE S.A.R.L. MOULEYRE

Pain de seigle
Pain de campagne

Saint-Germain-Laprade - Tél. : 04 71 03 00 41



Si proche et tellement complice

SARL ST GERMAIN DISTRIBUTION • Caroline MARCON
Dépôt presse, gaz, pain

Lot Fontneuve • 43700 SAINT-GERMAIN-LAPRADE • Tél. 04 71 03 50 69



CHAUFFAGE ENTRETIEN DÉPANNAGE

9a, rue du Soleil Levant
43700 ST-GERMAIN-LAPRADE
Tél. 04 71 05 05 23
lionel.domergue@wanadoo.fr

GEL43

SURGELES - GLACES PRODUITS BOULANGERIES Produits Secs - Frais

Z.I. St Germain/Blavozy
43700 ST-GERMAIN-LAPRADE

Tél. : 04 71 03 52 93
Fax : 04 71 03 55 64



Oléon Motoculture

l'Univers du Jardin l'Espace du 2 Roues

MOTOCULTURE - LOCATION DE MATÉRIEL

ARMES - QUINCAILLERIE - CYCLES - MOTOS - PIÈCES AUTO

Z.A. Blavozy
43700 ST-GERMAIN-LAPRADE
Tél. 04 71 06 64 20

Z.A. Est, rue Croix St Isidore
43100 BRIODE
Tél. 04 71 50 10 07



ÉLECTRICITÉ
Chauffage Électrique
Automatisations de portails

MARCON Jean-Luc

43700 Blavozy - Port. : 06 08 27 04 95



Accessibilité
et confort

Z.I. de Bombes - 43700 ST-GERMAIN-LAPRADE
www.auvergne-ascenseurs.com 04 71 57 53 69

T.P. MONOT

Terrassements
Assainissement
Canalisation

"Rachassac" - Saint-Germain-Laprade

Tél. / Fax : 04 71 05 03 37
Portable : 06 11 07 93 36



FOUNTAIN
VELAY



- Distributeurs de Boissons
- Fontaines à eau
- Représentant Chocolats DE MARLIEU
- Vente de bonbons BOOGIE BOOL

Tél. : 04 71 03 59 54 - Fax : 04 71 03 59 61
7 rue du Soleil Levant - 43700 St-GERMAIN-LAPRADE
email : fountain.velay@orange.fr

SOMMAIRE

Édito	p. 3
Infos pratiques	p. 4
Des agents à votre service.....	p. 4
État civil	p. 5
Rétrospective.....	p. 6 à 9
Économie.....	p. 10 - 11
Solidarité.....	p. 12 - 13
Écoles	p. 14 - 15
SIVOM.....	p. 16
Événements	p. 17
Vie communale.....	p. 18 - 19
Culture	p. 19
Travaux	p. 20 - 21
Libre expression.....	p. 22
Associations	p. 23
Calendrier des activités.....	p. 24 à 26



Retrouvez l'actualité de votre commune sur
www.saint-germain-laprade.fr



SAINTE-GERMAIN-LAPRADE

Bulletin municipal Saint-Germain-Laprade

Directeur de la publication : André Cornu

Rédaction - Diffusion : Mairie de Saint-Germain-Laprade
Tél. : 04 71 03 00 77

Maquette : JC Vera

Photos : Mairie, associations

Conception - Edition - Régie publicitaire :

EXCEPTO - 1, rue du 8 Mai - 43750 Vals-Près-Le-Puy
Tél. : 04 71 09 77 85

Impression : Phil'Print - Yssingeaux

Imprimé sur papier PEFC par une imprimerie labellisée Imprim'Vert.

Réproduction interdite - Dépôt légal à parution. L'éditeur décline toute responsabilité pouvant résulter des erreurs qui, malgré les soins apportés à la rédaction auraient pu se produire.



Ce produit est issu de forêts gérées durablement et de sources contrôlées. / pefc-france.org



La commémoration du 8 Mai a été la première sortie officielle
du nouveau maire.

UNE COMMUNE EN ACTION

Je suis très heureux de vous offrir en ce début d'année le magazine municipal, « nouvelle formule », dédié à l'action que nous menons. Heureux de travailler dans une équipe d'élus motivés qui assument pleinement leurs responsabilités et qui prennent à cœur leurs fonctions par leur présence assidue. Heureux de diriger des salariés municipaux compétents, motivés, au service de tous les habitants.

La tâche d'élu est exigeante et, même si nous ne pouvons pas tout connaître, nous devons nous intéresser à tout. C'est ce que nous avons fait depuis que vous nous avez portés aux responsabilités : rencontres avec les salariés, décisions budgétaires pour « faire mieux avec moins », travaux urgents en voirie, choix des activités périscolaires, rencontres avec les aînés, les jeunes, relance du comité des fêtes, soutiens aux associations, rencontres dans les villages, animations nouvelles, communication retravaillée... Je n'oublie pas les relations rétablies avec les communes voisines.

Avec cette nouvelle formule de magazine, nous avons fait le choix d'évoquer dans sa réalité l'activité municipale mais aussi de valoriser des projets et, des personnes qui se sont engagées, qui donnent de leur temps pour la solidarité.

En procédant ainsi, nous voulons proposer le journal des « Associations » pour une parution en septembre, le mois où débute la plus grande partie des activités associatives.

Enfin, malgré les épreuves que traversent certain(nes) d'entre vous, je tiens à vous souhaiter très sincèrement, en mon nom et au nom de l'ensemble du conseil municipal, une très bonne année 2015.

André CORNU
Maire de Saint-Germain-Laprade



Depuis le printemps 2014, j'ai rencontré tous les personnels, de façon individuelle ou par service. J'ai fait la connaissance de personnes compétentes, impliquées dans leur travail, inscrites dans une mission de service public, et je suis fière d'être à leurs côtés au quotidien en tant qu'élue.

Des agents à votre service

42 personnes titulaires ou stagiaires composent l'équipe et travaillent au service des citoyens : à l'entretien des routes, des chemins, des espaces verts, au déneigement, à la confection d'objets (meubles de rangement, bancs...), à la réalisation des repas pris par les enfants, les personnes âgées, les bénéficiaires de l'ADMR, les pensionnaires des Berges Fleuries, et les bébés de la crèche, à l'animation du Centre Culturel, de la bibliothèque, à l'accueil, le gardiennage et l'entretien des

espaces de loisirs, des installations sportives, à l'accueil des scolaires, l'aide en maternelle et l'animation des activités péri-scolaires, à l'accueil en mairie, au suivi des dossiers, de la gestion financière, aux relations avec les élus, à l'entretien de tous les bâtiments publics (qui sont nombreux !) et cette liste de tâches n'est pas exhaustive !

Vous croisez certainement ces agents tous les jours dans vos activités, vos déplacements, vos loisirs ou lorsque vous conduisez vos enfants à l'école.

Infos pratiques

Mairie de Saint-Germain-Laprade
1, place de la Mairie - Le Bourg
43700 Saint-Germain-Laprade

Tél. 04 71 03 00 77 - Fax. 04 71 03 02 77
Courriel : mairie.sgl.secretariat@wanadoo.fr

Horaires d'ouverture au public :

	Matin	Après-midi
Lundi	Fermée	14h - 18h
Mardi	8h - 12h	14h - 18h
Mercredi	8h - 12h	14h - 18h
Jeudi	8h - 12h	Fermée au public
Vendredi	8h - 12h	14h - 18h
Samedi	8h - 12h	Fermée

■ Communauté d'agglomération du Puy-en-Velay
16, place de la Libération - B.P. 50085 - 43003 Le Puy-en-Velay - Tél : 04 71 04 37 00 - Fax : 04 71 02 33 66
contact@agglo-lepuyenvelay.fr

■ La déchetterie de Saint-Germain-Laprade est ouverte du lundi au samedi de 9h à 12h et de 14h à 17h, ainsi que le dimanche de 9h à 12h.

■ Renseignements TUDIP : 04 71 02 60 11
www.tudip.fr

■ Service environnement (problème de collecte de pou belles...) : 04 71 04 37 30

■ Syndicat des eaux de l'Emblavez : 04 71 02 12 13
www.sgev.fr

■ Police : 17 ■ Gendarmerie de St-Julien : 04 71 08 70 03

■ Médecin de garde : 04 71 04 33 33

■ Urgence : 15

**LAURA COIFFURE
A DOMICILE**
HOMMES • FEMMES • ENFANTS

Laura MARION
06 67 49 82 76

**Imprimerie
PHIL print**
Z.A. La Guide 1
43200 YSSINGEAUX
Tél. 04 71 65 14 76
Fax 04 71 65 52 44
e-mail : pao@philprint.fr

État civil 2014

NAISSANCES

BLAISE Jade, Angèle	02/01
MICHEL Maë	02/01
COMTE Océane, Christine, Cécile	05/01
YOUSSEF Adam	17/01
BALEYDIER Nils, Gabin	22/01
OLLIER Lubin	01/02
DECOLIN Emmy	02/02
VOILQUÉ Charlie	04/04
PÉRA Antonin, Pierre	07/04
ROCHETTE Lisa, Chloé	09/04
PONTVIANNE Timéo	11/04
GENTES Elie, Ilyas	19/04
LORMIER Mathis, Jean, André	22/04
DELIANCE Léo	23/04
REYMOND Laura	23/04
SUC Estéban, Marius, Frédéric	27/04
SANIAL Armand, Pierre	10/05
SAGUETON Léo	11/05
EYRAUD Théo, Louis	20/05
SOULIER Zélie, Susie	28/05
PIC Maïlohanne, Victoria	28/05
BERTRAND Meyleen, Clémence	31/05
GERPHAGNON Gabin	06/07
SANIAL Nolan	17/07
LEKLOUF Chayma	17/07
RAVEL Léandre, Méli	26/07
MASSON Paco	24/08
ALBOUY - KISSI Lucile, Homan	29/08
PRUNAYRE Elsa	30/08
ROLLAND Noé, Abel, Nicolas	02/09
ARNAUD AVONT Elia, Colette, Danielle	30/09
DUMAS Sacha, Joseph	04/10
GRANGIER Constance, Marie	13/10
RAUCOURT Valentin	26/10
MAHINC Clara	08/11
MAAOUI Ilyes	24/11
MARTIN Maé, Joseph	27/11

MARIAGES

PUNTOUS Théodore, Jean-Marie, Guy, Olivier et SEO Yu Jeoung	08/03
DEVIDAL Alexandre et	
DARNE Perrine, Anne-Marie	12/04
CORDARO Thomas, Charles, Bernard et	
SIRACH Lola	03/05
LAGER Christophe, Frédéric, Félix et	
PERRET Monique, Pierrette	21/06
AGUIAR Felipe et	
LEFEBVRE Katy, Cindy	05/07

COLA Damien, Pierre, Dominique et	
PARDON-GIRARD Fanny, Elisabeth	12/07
LAUGÈRE Dominique et	
PERRAUD Sandrine, Cécile, Hélène	26/07
BEGON Maxime, Hugues et	
HENRY Nathalie, Murielle	26/07
MATHIEU Laurent, Jean-Paul et	
AVOND Anne-Marie, Nathalie, Sylvie	09/08
RIGOULET Michel, Jean, Guy et	
DESCLAVELIÉRES Paulette	23/08
MICHE Julien et	
BOYER Cécile, Marie	13/09
ARHROR Youssef et	
BONCOMPAIN Edith, Alice, Marie	20/09
HAON Hervé, Pierre-André, Laurent et	
SOUCHÉ Julie	11/10
SIVRI Tayhir et AMEZIANE Sarah	11/10
MENTION Mickaël, Cédric, Christian et	
BELENGUIER Laura	18/10
BOUTAREG Mohamed, Amine et	
AMEZIANE Anissa	19/12
GOUDARD Philippe, Joseph, Marie et	
MERCIER Florence, Andrée	22/12

DÉCÈS

PIGACHE Marc, Auguste, Marie	11/08
------------------------------------	-------

TRANSCRIPTIONS DE DÉCÈS

ARNAUD René, Joseph	01/02
MARIE Maria, Pierrette	09/03
PHILIPPE Marie-Thérèse, Germaine	19/03
BONNEFOY Josette, Marie Jeanne	03/04
ARNAUD Marie-Thérèse, Antoinette	20/04
GÉRENTON René, André	01/05
ROCHER Louis, Joseph	08/05
MARTIN Maurice, André, Louis	26/05
BARRIOL Anna, Paulette	26/05
GENTES François, Henri	23/06
GAGNE Marcelle	05/07
CRUZ Robert	05/08
LIOTARD Bruno, Patrice	17/08
CHAPUIS Christiane, Marie	09/09
GIRAUD Germaine, Marie	09/09
MAURIN Alice	21/10
BOUQUET Auguste	07/11
MOULEYRE Marie Louise Georgette	08/11
ARSAC Gabriel, Aimé	19/11
FERRET Gilbert, Pierre	24/11

RÉTROSPECTIVE...



Motel, « de retour à la maison » pour la Fête de la musique 2014.



La chorale « La Voix des prés » a chanté pour la Fête de la musique.



Les Ateliers des Arts ont enchanté les mélomanes par leur récital.



Le Jazz-Band de Saint-Germain a fait swinguer le public.



Une première participation d'Interfolk à Saint-Germain avec Cuba.



Un très beau feu d'artifice pour clôturer la vogue.



Tikvitsa a séduit le public de la vogue.



Comme le baby-foot humain, de nombreuses animations ont contribué au succès de la vogue 2014.



Un esprit convivial autour des plats préparés par les associations.

RÉTROSPECTIVE...



Une cérémonie du 11 Novembre dévoilant la plaque des Poilus de Saint-Germain-Laprade morts pour la paix.



Centenaire de 14-18, des conférenciers de talent ont partagé leur savoir : Georges Michel, Claude Vernière et Paul Charpentier.



Les associations à l'ouvrage pour le Téléthon.



Les maires et les représentants des 3 communes jumelées : Calco, Naquera et Saint-Germain-Laprade.



Des lauréats récompensés pour leur participation aux maisons fleuries.



Auteurs en scène : un succès grandissant pour cette 3^e édition.



Portes ouvertes du club informatique.



Une bonne participation des citoyens lors des rencontres avec les élus, à Fay, au Villard et au bourg.

✓ Après une renégociation des contrats d'assurance, nous avons économisé 23 800 € soit 58% d'économie.

✓ Après renégociation, le gel des tarifs et la baisse du montant des abonnements ont permis 7 000 € d'économie sur la facture du gaz.

✓ Grâce au changement de contrat de photocopieur : 2 000 € d'économie.

✓ Suite au désengagement de la commune concernant le projet de construction à la place de l'ancienne cure, 190 000 € ne seront pas empruntés. Il était prévu de faire construire par un prestataire, un bâtiment pouvant accueillir une profession libérale. Après de multiples publicités (presse, CCI, Chambre de métiers, etc.), sans réponse positive le projet est annulé.

✓ Les actes du conseil municipal sont dématérialisés. Désormais, les élus reçoivent les dossiers par mail : 5 000 feuilles économisées par an.

Pas si riche que ça !

Notre commune a la réputation d'être une commune "riche". Hélas, ce n'est qu'une réputation, la santé économique de notre ville est fragile.



Réduire les coûts de fonctionnement est une mission très importante pour la municipalité.

Des engagements déjà pris, la continuité des chantiers en cours, les nouvelles compétences mises à la charge des communes, la précarité de la trésorerie et la baisse des dotations de l'État, nous ont obligés à présenter un budget 2014 « défensif ». Par conséquent, de 2015 à 2017, la commune sera dans l'obligation de rembourser aux banques en capital et intérêts plus de 470 000 €, soit actuellement 40% des impôts directs. Il faudra attendre 2022 pour avoir une baisse significative de nos remboursements.

Nos premières décisions

Malgré tout, nous avons, pour les premiers neuf mois, terminé les travaux de Malescot et le chantier des espaces commerciaux. D'autre part, lors des inondations de la zone, en 2008, des travaux d'urgence avaient été effectués par la Communauté d'agglomération.

La mandature précédente avait voté une participation de 260 000 € pour ces opérations. Rien n'a été réglé depuis par la commune ! Dès notre installation, nous avons été contactés par le Président de l'Agglo afin d'honorer cette dette.

PAROLES D'ÉLU

MICHEL LAURENT
ADJOINT AUX FINANCES



Depuis notre élection, nous avons lancé un plan d'économie que nous avons présenté lors des réunions publiques à Fay, au Villard et au bourg les premiers résultats. Nous nous efforçons au quotidien de changer les habitudes de gestion, tout en améliorant la qualité de vie.

Consommations énergétiques : pour une gestion rigoureuse et citoyenne

Pour nous, la réduction de nos consommations d'énergies (gaz, électricité) répond à une double obligation : à la fois réduire les factures et s'engager dans la transition énergétique.

La réduction de nos consommations d'énergie se traduira non seulement par une diminution de nos dépenses mais également participera à la lutte contre le dérèglement climatique annoncé par le monde des scientifiques et vérifié concrètement par les accumulations de phénomènes anormaux (tempêtes, inondations, température anormale pour la saison...).

Nous pensons que la Commune doit montrer le chemin à suivre. Voilà pourquoi, nous avons décidé de mettre en place un plan d'économie d'énergies. Nous avons engagé la première étape qui consiste à faire un état des lieux (identification des consommations : chauffage, éclairage), un diagnostic énergétique des bâtiments et une analyse de leurs modes d'utilisation. Après cette étude, nous pourrons définir une série d'actions que nous devrons programmer en fonction de leur coût et de leur urgence.

Les premières actions concrètes

- Extinction du parking du complexe sportif dès que celui-ci est inoccupé.
- Contrôle des ventilations des locaux en fonction de leur occupation.

Des pistes pour l'avenir

L'analyse des factures et des relevés de compteurs nous conduisent à :

- Etudier les différents moyens pour réduire sensiblement la consommation de l'éclairage public.
- Substituer l'électricité par le gaz pour le chauffage de l'école maternelle (pour 2013, coût moyen du kW/h de chauffage électrique 0,15 €, chauffage gaz : 0,09 €).
- Renouveler la chaudière commune à l'école élémentaire et à la mairie et séparer les circuits pour une meilleure maîtrise.
- Contrôler l'éclairage de certains locaux en fonction de la présence des usagers.
- Réaliser une étude thermique du complexe sportif en vue de sa réhabilitation.

**Mardi 27 janvier 20h30
au Centre Culturel**

Conférence débat d'Alain Mourlevat

Comment préserver la nuit grâce à un éclairage public de qualité ?

PAROLES D'ÉLU

MICHEL FORESTIER
CONSEILLER MUNICIPAL
DÉLÉGUÉ AUX ÉNERGIES



En matière de consommation d'énergie l'équipe municipale s'inscrit dans une démarche volontariste d'optimisation et de réduction de la consommation énergétique.

Deux priorités :

- une gestion énergétique sensée avec le souci de son budget ;*
- une volonté de s'engager dans la réduction importante des consommations que nous impose l'urgence climatique.*



6 containers à verre supplémentaires sur notre commune.

- Sortie de Fay-la-Triouleyre, à l'extrémité de l'espace libre bordé de plots blancs.
 - Malescot, après le dernier « dos d'âne » à droite en descendant vers Brives.
 - Le bourg de Saint-Germain-Laprade, avenue du Plaid sur le parking à hauteur de l'ancien cimetière.
 - Le Boussillon, à côté du parc à poubelles en bordure de l'ancienne route départementale.
 - Noustoulet, à côté de l'assemblée du village et de l'abri bus.
 - Quartier du « Petit bois », à côté de l'abri bus.
- Rappel : le dépôt de verre dans les poubelles jaunes et vertes est interdit.**

✓ Le CCAS propose un nouveau service gratuit aux habitants de Saint-Germain-Laprade. Il s'agit d'une permanence assurée par M. Jean-Claude Moro, ancien cadre de la banque, bénévole et indépendant.

L'accompagnement est proposé dans les domaines suivants :

1. Restructuration de dettes, regroupement de crédits.
2. Renégociation de prêts immobiliers en cours.
3. Epargne : se la constituer ; si existante, est-elle en harmonie avec ma situation, mon âge, ma capacité à épargner ?
4. Aide à l'installation ou à la reprise d'une activité par l'obtention d'un prêt d'honneur sans intérêt.

M. Moro reçoit sur rendez-vous les lundis après-midi et vendredis matin.

Prendre rendez-vous en mairie auprès de Mme Patricia Bermudez au 04 71 03 00 77.

Nous espérons que ce service sera utile aux habitants de la commune.

✓ Françoise Guillot tient une permanence sur rendez-vous (04 71 03 00 77) le lundi de 14h30 à 17h et le jeudi de 9h à 11h30.

Un repas apprécié par nos aînés

Le 9 novembre, le repas des aînés s'est déroulé dans une ambiance sympathique.



La convivialité était au rendez-vous autour d'un excellent repas.

Le repas traditionnel de nos aînés est toujours un moment apprécié de tous, nous avons souhaité perpétuer cette agréable tradition. Ce ne sont pas moins de 203 personnes qui se sont retrouvées à la salle polyvalente, dimanche 9 novembre, pour partager un très bon repas dans une ambiance conviviale. Ils étaient accompagnés par une dizaine d'élus et membres du CCAS qui ont partagé ce repas avec beaucoup de plaisir. Après les mots d'accueil par les élus, les hôtes ont apprécié l'excellent repas préparé par notre traiteur local « Saveurs d'antan ». Chacun a pu agréablement bavarder avec ses voisins de table et faire connaissance pour certains. L'après-midi s'est déroulée dans une chaleureuse ambiance, certains ont même poussé la chansonnette sous les applaudissements

des convives. Les personnes qui n'ont pas pu se déplacer n'ont pas été oubliées, les conseillers et membres du CCAS leur ont apporté un petit cadeau de fin d'année.

PAROLES D'ÉLUE
FRANÇOISE GUILLOT
ADJOINTE EN CHARGE
DE LA SOLIDARITÉ



Depuis notre élection, nous avons rencontré les personnes âgées lors de réunions et nous allons mettre en place différentes actions pour améliorer leur quotidien (portage de livres, installation de bancs...).

Réunions des personnes âgées dans nos villages

Le CCAS (Centre Communal d'Action Sociale) a réuni les aîné(e)s de la commune pour dialoguer et connaître leurs souhaits et idées. Nous remercions les personnes qui se sont déplacées pour répondre à notre invitation.

Suite à ces rencontres, nous avons listé quelques demandes, tel que le manque de bancs, de containers à verre. Nous avons pris immédiatement la décision de rajouter 6 containers à verre sur la commune (voir p. 11). D'autres demandes ont été faites : réfection des chemins, modification de l'éclairage inapproprié dans un village, repenser le circuit du TUDIP avec la Communauté d'agglomération et le manque d'un boucher-charcutier dans le bourg. Ce dernier devrait être en partie combler puisqu'il devrait y avoir

un boucher les mercredis matins sur le futur marché de Saint-Germain-Laprade.

Concernant le logement, la majorité des personnes âgées souhaitent rester à domicile, même si leur logement n'est plus adapté à leurs besoins (étage, maison devenue trop grande, etc...). Mais, quelques unes seraient intéressées par de petits logements individuels au bourg, permettant une vie sociale et un accès plus facile aux services. Certaines personnes seraient intéressées par le portage de livres de bibliothèque à domicile et de

l'animation au Centre culturel les après-midis.

Le nombre de salles de réunion est insuffisant et elles ne conviennent pas toujours à l'activité de certaines associations.

Les habitants des villages éloignés du bourg pointent le manque de transport. Certains souhaitent des moments d'information sur leurs droits en tant que personne âgée. L'emplacement des boîtes à lettres parfois éloignées des domiciles pose problème. Il manque de boîtes à lettres pour le départ du courrier dans quelques lieux.



Le club des Genêts d'Or joue un rôle essentiel dans le quotidien de nos aînés.

Solidarité avec la Banque alimentaire

Chaque année, des collectes sont organisées afin de permettre à la Banque alimentaire de perdurer.

En Haute-Loire, le siège se situe au Puy et c'est auprès de lui que le CCAS de Saint-Germain-Laprade cotise.

Aussi, nos concitoyens qui rencontrent des difficultés financières peuvent recevoir une aide sous forme de denrées

alimentaires. Pour cela, prendre contact avec l'assistante sociale, madame Bartolozzi, qui assure des permanences

les jeudis matins (sauf le 1^{er} jeudi du mois) dans les locaux de l'ADMR, place de l'Église.

Tél. : 04 71 03 52 01

✓ Art plastique, danse, motricité, contes, coloriage magique, origami, jeux de société, instruments de musique, jeux traditionnels, percussion, valorisation des déchets, hip-hop, orientation, anglais, théâtre, atelier nature, découverte de la commune, connaissance du chien... sont autant d'activités péri-scolaire que les écoliers auront découverts tout au long de l'année.

✓ La Municipalité remercie les intervenants bénévoles, les associations, les personnels Atsem, les prestataires rémunérés, les animateurs du SIVOM, les agents municipaux et tout ceux qui ont permis la mise en place de ces nouveaux rythmes scolaires et qui garantissent la qualité des activités péri-scolaires pour le bien-être de nos enfants.

Des rythmes positifs

L'actualité des écoles est marquée, cette année, par le changement d'organisation de la semaine pour les écoles publiques de la commune, passant de 4 jours à 4 jours et demi avec de nouveaux horaires scolaires.



Des enfants heureux de participer aux animations proposées par la Mairie.

Pour accompagner cette réforme gouvernementale, la municipalité et le SIVOM « De Fleuve en Vallées » avec son Centre de loisirs, ont mis en place des activités, pour les enfants, après les cours. Diverses activités manuelles, culturelles et sportives sont proposées, autant de nouveautés qui enchantent les enfants. Cette première période a été qualifiée de positive par le comité de pilotage chargé d'évaluer la mise en place de ces temps d'activités. Malgré la participation de bénévoles des associations locales, l'embauche de prestataires et d'animateurs au sein du Centre de loisirs a été nécessaire pour faire face à ce défi. « *En six mois, nous avons construit un programme riche et varié avec un coût limité pour les familles.* » souligne Mireille Defay, conseillère municipale. La part la plus impor-

tante restant à la charge de la commune. Un bilan pédagogique et financier de fin d'année sera tiré pour envisager les suites à donner à cette nouvelle organisation.

PAROLES D'ÉLUE

FABIENNE ARSAC-HEDON
ADJOINTE AUX AFFAIRES SCOLAIRES



La mise en place des nouveaux rythmes scolaires a été une très lourde tâche. Malgré tout, la municipalité et le Sivom ont su proposer des activités intéressantes pour l'épanouissement des enfants.

Un restaurant municipal de qualité

La commune a la chance de posséder un service municipal dédié à la restauration collective, au bénéfice des enfants des écoles, des crèches, du centre de loisirs mais aussi de l'ADMR (livraison à domicile et Foyer des Berges fleuries).

Nous avons évalué pour l'année 2013 le coût d'un repas à 7,36 € (denrées alimentaires, salaires, cotisations sociales, non compris les amortissements immobiliers.). Le coût des denrées alimentaires est de 2,52 €. Le prix des tickets de cantine à 2€10 ne couvrait pas le montant des denrées alimentaires (en 1998 le prix était de 1,95 €). La municipalité subventionnait donc chaque repas enfant à hauteur de 5,26 €, soit 71 % du prix de revient.

Le Conseil municipal a fixé, au 1^{er} janvier 2015, le tarif

du repas des élèves à 2,70€, qui reste malgré tout l'un des moins cher de Haute-Loire. Cette augmentation permettra que le prix payé par les familles couvre le coût des denrées. L'objectif est de réduire le déficit.

L'évolution des denrées alimentaires

La commune fait évoluer l'approvisionnement en introduisant plus de produits issus de l'agriculture biologique, plus de produits locaux et de produits frais. *“Par exemple, depuis la rentrée scolaire, le pain*

PAROLES D'ÉLU

BRICE ARNAUD

CONSEILLER MUNICIPAL
DÉLÉGUÉ AU RESTAURANT
MUNICIPAL



Ce service municipal, indispensable au bien être de tous, doit pouvoir être pérennisé dans des conditions financières raisonnables pour la commune.

servi est confectionné avec de la farine biologique, par le boulanger de Saint-Germain-Laprade”.

La semaine du goût

A l'occasion de la « semaine du goût », les convives ont pu découvrir la gastronomie des régions de France. « *Les spécialités de Bretagne, Savoie, Sud Ouest... ont été très appréciées* » conclue Sandrine Bay-Guedes, conseillère municipale.

Un collectif pour l'école de Noustoulet

La municipalité a invité les habitants de Noustoulet et des environs, début décembre à l'assemblée du village. Le but de la réunion : rencontrer les parents, les enseignants, toutes celles et ceux qui souhaitent partager le projet de construction de l'extension de l'école de Noustoulet.

Après avoir lancé une consultation auprès d'architectes, après avoir accompli les premières démarches d'études des sols près de l'ancienne école, les élus ont souhaité faire un point en cette fin d'année 2014. A l'issue de la réunion, 6 ou 7 parents d'élèves, la directrice de l'école, le président de l'association des parents d'élèves et les élus de

Saint-Germain-Laprade ont constitué un collectif pour l'extension de cette école. « *Le dynamisme de l'école, la démographie des villages environnants poussent à accélérer ce dossier d'extension par un bâtiment neuf complémentaire de l'ancienne école et des préfabriqués* ». Conclue Corinne Cubizolle, conseillère municipale.



Forte mobilisation pour l'extension de l'école de Noustoulet.

✓ Le Budget

950 000 € : le budget annuel du SIVOM de Fleuves en Vallées.

650 000 € : le montant de la **masse salariale** nécessaire pour faire fonctionner le SIVOM.

✓ Le personnel

48 : le nombre de **salariés non titulaires** sur une année (contrats CEE, Emplois Avenir, contrats de remplacement, salariés mis à disposition par les communes),

18 : le nombre de **salariés titulaires**, pour faire fonctionner les 2 crèches et les centres de loisirs.

✓ Les activités

- Crèches : Plus de **80 familles** utilisent les 2 **crèches agréées** pour 15 places chacune.

- Accueil de loisirs : **168** enfants de **3 à 6 ans**, **246** enfants de **6 à 12 ans**, **59** ados sont accueillis en centre de loisirs, et camps. Pour 62 000 heures réalisées en 2013.

- Péri scolaire : Plus de **430** élèves inscrits aux **activités périscolaires** des **5 écoles** que comportent les **2 communes**, soit **104 heures d'activités encadrées**, de septembre à décembre 2014.

Le SIVOM c'est quoi ?

Le SIVOM a pour mission d'apporter aux parents qui le souhaitent les prestations et les activités prévues par le projet d'établissement, dans des espaces aménagés, pour offrir un accueil de qualité aux enfants qui fréquentent ses structures.



Les Jonchères, crèche et accueil de loisirs du site de Saint-Germain-Laprade.

Le Syndicat Intercommunal à Vocation Multiple (SIVOM) est un Établissement Public de Coopération Intercommunale (EPCI). Il concerne les communes de Blavozy et de Saint-Germain-Laprade et regroupe les compétences d'accueil du jeune enfant, de centres de loisirs et depuis la rentrée 2014 du périscolaire. Il est composé de 12 élus, 6 de Blavozy et 6 de Saint-Germain-Laprade. Les structures se situent sur 2 sites :

- Rue de la Naute à Blavozy avec une « crèche » (les P'tits cailloux) agréée pour 15 places et un accueil de loisirs pour les 3-6 ans.
- Les Jonchères à Saint-Germain Laprade avec une « crèche » (1,2,3 soleil) agréée pour 15 places et un accueil de loisirs pour



Camp ski du centre de loisirs.

les 6-12 ans et les 12-17 ans.

Elles sont conçues pour accueillir vos enfants dès le plus jeune âge dans les ensembles d'accueil du jeune enfant (communément appelés : les crèches), et jusqu'à leur majorité dans les accueils de loisirs sans hébergement, par tranche d'âge.

Enfin, depuis début septembre, le SIVOM a pris en charge l'organisation des activités périscolaires pour les 486 élèves des écoles publiques de nos communes.

PAROLES D'ÉLU
GUY CHAPELLE
PRÉSIDENT DU SIVOM



L'activité périscolaire que l'État a octroyée aux communes sans trop de moyens, n'est pas si simple à mettre en œuvre. C'est parfois complexe et alambiqué pour essayer de trouver un fonctionnement dans l'intérêt des enfants. Aussi, je tiens à remercier les élus, le personnel et les bénévoles pour toute l'énergie consacrée à la réussite de cette nouvelle activité.

Vingt ans déjà pour le complexe sportif

Combien de sportifs ont apprécié de jouer dans notre gymnase ? Combien de danseurs, de spectateurs, de dégustateurs, d'électeurs et de mélomanes ont utilisé notre salle polyvalente ? Nul n'est capable de répondre, mais une chose est sûre, depuis 20 ans, il se passe toujours quelque chose dans ce complexe sportif. Il est devenu un des phares de l'animation de l'agglomération. Un peu d'histoire...

Le 23 mars 1992, une délibération a été prise désignant la Direction Départementale de l'Equipment (DDE) pour conduire l'opération gymnase. Dans la foulée, en mars et avril de la même année, un concours d'architecte était lancé et les commissions municipales Sports Loisirs et Travaux préparèrent avec le conducteur d'opération, le programme de ce complexe sportif. C'est le 16 septembre 1992 que le jury a choisi l'équipe appelée

à construire le gymnase. Ce sont les architectes Serge Dupré et Guy Miramand qui ont été retenus. Le bâtiment est constitué d'une structure mixte béton-métal, laissée apparente et protégée par une couverture enveloppe cintrée. Les parties verticales de la salle de sport et de la salle polyvalente étant constituées d'un bardage en acier prélaqué. Le bâtiment central est construit en agglomérés de ciment. L'inauguration du complexe s'est déroulée les 17, 18 et 19 juin

Le complexe en quelques chiffres :

- ✓ 1 100 m² pour la salle de sport.
- ✓ 415 m² pour la salle polyvalente.
- ✓ 150 m² pour le hall d'accueil.
- ✓ 511 m² pour les locaux annexes : rangement, bureau associations, local technique, vestiaires...

1994 et depuis cette date l'occupation du bâtiment n'a jamais été en dessous des prévisions faites à cette époque.

Aujourd'hui, le complexe sportif propose un gymnase, une salle polyvalente, 2 terrains de football en herbe, un terrain de football stabilisé et 2 terrains de tennis. Ces infrastructures sont accompagnées de 2 parkings fermés et éclairés.



Situé au lieu dit « La Plaine », le gymnase et la salle polyvalente sont inaugurés en juin 1994.



Le complexe sportif offre à tous la possibilité d'exercer de nombreuses activités, qu'elles soient sportives ou ludiques.

✓ Portage de livres dans les villages. Notre idée d'apporter des livres de la bibliothèque dans les villages a séduit plusieurs personnes rencontrées dans nos réunions d'aînés ; cela permettra à ceux qui ont des difficultés à se rendre au bourg de bénéficier des richesses de notre médiathèque. Nous prévoyons de démarrer ce service au premier trimestre 2015.

“Pour en permettre l'organisation, les personnes intéressées doivent le signaler dès à présent à la mairie”, souligne Marie-Thérèse Charpentier, conseillère municipale. Cette animation pourra se faire de façon individuelle ou collective dans les assemblées et permettra un moment de rencontre. Nous espérons vous procurer ainsi un moment agréable.

✓ En 2015, nous aimerions mettre en place un club d'écoute à la bibliothèque. Le principe est simple, une fois par mois, quelques personnes intéressées viennent faire découvrir un morceau de musique à d'autres mélomanes. N'hésitez pas à vous renseigner et vous inscrire à la bibliothèque.

Vie communale : un nouveau souffle

Chargée de coordonner et de participer à l'animation de notre commune, la commission vie communale n'a pas ménagé ses efforts pour atteindre ses objectifs de renouvellement des diverses animations.



Des musiques diverses et variées ont créé de belles ambiances pour la vogue.

L'une des premières tâches importantes de la commission a été de proposer au Conseil municipal, une répartition des subventions, aux associations qui en avaient fait la demande. La commission a pris en compte certains critères qu'elle jugeait légitimes : nombre de licenciés habitant Saint-Germain-Laprade, nombre de manifestations organisées sur la commune, etc.

Ensuite est venu le temps de repenser la vogue. Pour cela, la commission a travaillé en collaboration avec les bénévoles de plusieurs associations (foot, hand, les Genêts d'or, Comité des fêtes...). Le nouveau et dynamique Comité des fêtes a été très en vue pour sa première vogue. *“Avec un budget identique à l'année 2013, nous avons presque doublé le nombre d'animations”* souligne Guillaume Lasherme, conseiller municipal. *“Nous avons travaillé directement avec les groupes d'artistes (Myr, Tikvitsa, Guest, Impact DJ, Piccolino...), évitant le prix d'un prestataire extérieur”* précise Bernard Nouvet, conseiller municipal. Les associations ont assuré leurs animations traditionnelles (repas, concours de boules, vide-greniers...) pour le plaisir des petits et des grands.

PAROLES D'ÉLUE

VIRGINIE JOUVHOMME
CONSEILLÈRE MUNICIPALE
DÉLÉGUÉE À LA JEUNESSE



Nous avons soutenu la création de ce nouveau Comité des fêtes qui a contribué largement au succès de la vogue 2014.

PAROLES D'ASSO

LUCAS ANTHOIRE
PRÉSIDENT DU
COMITÉ DES FÊTES



Nous sommes très fiers d'avoir co-organisé différentes animations sur la commune (chasse aux œufs, vogue, Téléthon...). Nous avons encore plein d'idées...

Bientôt un marché

Afin de dynamiser le bourg et dans le souci d'apporter un service supplémentaire aux habitants de Saint-Germain-Laprade, la commission vie communale a décidé de mettre en place un marché hebdomadaire.

À partir du 15 avril 2015, tous les mercredis matin de 8h à 13h, la place de l'Europe servira de décor à notre nouveau marché. Vous pourrez retrouver plusieurs étals, de nombreux commerçants ont déjà réservé un emplacement (maraîcher, apiculteur, boucher, fromager, etc.). De plus, en partenariat avec la commission solidarité, nous étudions la possibilité d'orga-

niser un système de navette, pour permettre aux personnes sans moyen de locomotion de se rendre à ce marché. Notre objectif à long terme est de pérenniser cette manifestation, et ceci pourra se faire grâce à la participation du plus grand nombre. Nous réfléchissons aussi pour proposer à celles et ceux qui le souhaitent de prendre le repas de midi au foyer restaurant.

PAROLES D'ÉLU

BERNARD NOUVEL

ADJOINT À LA VIE COMMUNALE



Comme nous l'avions promis et suite à une demande de nombreux habitants, nous avons décidé d'organiser un marché hebdomadaire. Rendez-vous le 15 avril. Nous vous y attendons nombreux.

Osez la culture !

Depuis les 4 jours de Fête de la musique de juin dernier, des animations culturelles de qualité se sont enchaînées sur notre commune.

Quel souvenir impérissable nous a laissé ce groupe cubain lors du festival Interfolk. Puis le temps de la vogue est venu, avec cette année plusieurs rendez-vous musicaux (rock, jazz, funk...). C'est à cette même période que vous avez reçu dans votre boîte aux lettres

le programme concocté par l'équipe du Centre Culturel : cinéma, musique, théâtre, expositions, conférences, mais aussi des ateliers : expression orale, yoga, art-floral, initiation à la dégustation des vins, chant chorale, sculpture, cuir, théâtre... il y a largement de quoi découvrir, créer et s'épa-



Quelques membres de l'association SLT à l'ouvrage.

PAROLES D'ÉLU

JEAN-CHRISTOPHE VERA

CONSEILLER MUNICIPAL
DÉLÉGUÉ À LA CULTURE



En programmant le concert de Nicolas Paugam le 6 mars 2015, le Centre Culturel intégrera le dispositif Altilive (mois des musiques actuelles). C'est une reconnaissance pour la qualité de notre programmation et de nos infrastructures.

nouir dans notre beau Centre Culturel. À noter la qualité des conférences, notamment celles sur le centenaire de 14-18. Bravo et merci aux intervenants.

Un regard sur notre histoire

2015 sera l'année du spectacle collectif « De l'encre à la lumière » écrit par Jacques Arnaud, mis en scène par Joëlle Carle et Jean-Paul Galisson et coordonné par Patrice Chanal. Ce son et lumière abordera 5 thèmes principaux : la presse, la vie industrielle, les droits sociaux, l'art et la fête... Tout un programme que vous aurez le bonheur de voir les 30 et 31 juillet, 1^{er} et 2 août.

✓ L'entreprise Bouchardon de St-Agrève retenue après consultation débutera les travaux en avril pour une durée de 6 mois.

✓ Cegelec interviendra pour les travaux d'électricité.

✓ Le Cabinet Ceti de Blavozy est maître d'œuvre de l'opération. Il est mandaté par le Syndicat des Eaux et la Commune.

✓ Coût estimé pour la commune : environ 120 000 €.

✓ La commune compte aujourd'hui 1 670 abonnés au service d'eau potable dont 1 366 sont raccordés à un réseau d'assainissement collectif (82% contre environ 71% à l'échelle du Syndicat).

✓ Le Syndicat des Eaux de l'Emblavez exerce les compétences eau potable et assainissement sur tout notre territoire communal.

✓ 18 communes adhèrent au Syndicat des Eaux de l'Emblavez : voir le site www.sgev.fr

✓ La station d'épuration de Fay-La-Triouleyre, obsolète a été mise hors service. Un pompage en lieu et place refoule les effluents à traiter vers la station des Gravières (Vallée de la Sumène).

✓ Le Syndicat des Eaux engage une importante étude diagnostic sur les systèmes d'assainissement des Gravières et de Pébellit.

Le quartier de Plaisance

Le secteur, comptant 42 foyers, va être équipé d'un réseau de collecte des eaux usées. En coordination vont être menés les travaux d'éclairage public et de restructuration/dissimulation du réseau électrique.



Plaisance équipé en assainissement collectif.

Depuis de nombreuses années, les habitants de Plaisance connaissent des difficultés pour mettre en place des systèmes d'assainissement individuel conformes. Des études ont été engagées par le Syndicat des Eaux de l'Emblavez en réponse aux sollicitations des riverains. Le Syndicat et la commune ont alors opté pour la mise en place d'un réseau d'assainissement collectif. Seules les eaux usées domestiques sont collectées pour chacun des foyers, un regard de branchement est disposé en limite de propriété. Les travaux dans les propriétés privées sont à la charge du propriétaire. Les effluents ainsi collectés sont transférés sur le réseau voisin du Monteil pour être ensuite traités avant leur rejet au milieu naturel. Une contribution de 2 810 € est demandée à chaque futur abonné. Ce projet n'est malheureusement pas éligible aux aides du Département et de l'Agence de l'Eau Loire Bretagne.

En parallèle, la commune a sollicité le Syndicat Départemental d'Energie (SDE)

pour engager en coordination les travaux d'éclairage public et de restructuration/dissimulation du réseau électrique. Le SDE finance intégralement les travaux de réseaux, la commune finançant et livrant la totalité du génie civil (tranchées, fourreaux, etc). Concernant l'éclairage public, la commune participe à hauteur de 55%.

PAROLES D'ÉLU

RICHARD DELABRE
CONSEILLER MUNICIPAL
EN CHARGE
DE L'URBANISME
VICE-PRÉSIDENT DU SYNDICAT DES EAUX DE L'EMBLAVEZ



42 foyers vont être raccordés au réseau d'assainissement collectif : une réponse aux difficultés de mise en œuvre des installations individuelles et aux nombreux dysfonctionnements recensés.

Des aménagements pour la qualité de vie

Respecter les limitations de vitesse

La limitation de vitesse dans la Commune est de 50 km/h. Dans certains secteurs la vitesse est limitée à 30 km/h (Fay-la-Triouleyre, Pébellit). Lors des réunions publiques, de nombreux habitants se sont plaints du non respect de cette limitation. Il s'agit, à l'évidence, plus d'un problème de civisme et d'éducation que de signalisation. La municipalité demande à tous de respecter

ces réglementations et n'exclue pas l'hypothèse de faire appel à la Gendarmerie pour

contrôler la vitesse. Pour votre sécurité et celle des autres, respectez ces limitations.



Une chicane a été installée rue Jean Monnet afin de faire ralentir les véhicules.

Travaux en image



Avant

Après

Pose de canalisation et enrobé à Priouret

PAROLES D'ÉLU

DOMINIQUE TRIOULAIRE
ADJOINT EN CHARGE DES TRAVAUX



Notre choix est de réaliser des investissements durables. Nous avons donc privilégié le revêtement en enrobé, plus cher, mais d'une plus grande longévité.

Une poubelle « made in Saint-Germain »

À l'initiative d'agents du service technique, une poubelle a été confectionnée avec un tuyau d'évacuation d'eau. Cette idée innovante a permis de réaliser une petite économie, qui ajoutée à d'autres, participe à la gestion rigoureuse de notre collectivité.

D'autre part toujours à l'initiative des agents communaux il a été décidé que la pose des décorations de Noël serait effectuée par les services techniques. Malgré la location d'un camion nacelle, le coût sera inférieur à la pose par une entreprise.

Merci à eux.



La nouvelle poubelle en place sur la Transcévenole.

- ✓ Achat d'un tracteur 54 537 € et d'une saleuse autoportée 10 920 €.



Le nouveau tracteur quatre roues motrices.

- ✓ Achat d'une benne pour compléter l'équipement du camion 6 360 €.

- ✓ Réfection du chemin entre le bourg et le Boussillon.

- ✓ Revêtement de chaussée (enrobé) :
 - Prolongement de la rue de la Traversière à Fay 15 696 €.
 - Impasse Traversière à Fay 5 641 €.
 - Rue du Brunelet à Malescot 23 468 €.
 - Chemin des Versonnes entre Noustoulet et Rachassac 22 351 €.
 - Le Moulin Neuf 3 104 €.

- ✓ Travaux à Priouret :
 - Pose de glissières de sécurité.

- Canalisation eaux pluviales et enrobé.

- ✓ Suppression de trois ralentisseurs, 2 à Malescot et 1 à Fay.

Ces travaux font suite à la demande de nombreux usagers et à la volonté d'améliorer la desserte des transports en commun. Nous appelons les automobilistes au civisme pour respecter les limitations de vitesse de 30 Km/h rue François Jippet et à Fay...

Libre expression

MAJORITÉ MUNICIPALE

Il y a un an, nous distribuions dans votre boîte, la modeste lettre de l'opposition « expression libre » ou nous dénoncions la gestion des affaires communales par la précédente municipalité. Depuis le 23 mars, les élections sont passées, et aujourd'hui, nous sommes aux affaires « les mains dans le cambouis ». Tous nos élus se sont rapidement mis au travail.

Suite aux baisses des dotations de l'État et afin de respecter nos engagements (pas d'augmentation du taux d'imposition communal en 2014) nous nous efforçons d'avoir une gestion rigoureuse avec une baisse des investissements et un désendettement de la commune.

Ces options peuvent être préjudiciables pour le développement de notre commune, et pour l'emploi en général car si l'on prend « les travaux publics » comme exemple, 70 % de leurs chiffres d'affaires proviennent des collectivités. Nos impôts d'aujourd'hui ne sont-ils pas nos emplois de demain ?

Inutiles d'être « voyant » pour prévoir un véritable jeu de massacre de ces entreprises, y compris dans le bâtiment.

Forts de cette vision des choses, c'est « prudents et lucides » dans l'avenir que nous continuerons à gérer Saint-Germain-Laprade dans l'intérêt du plus grand nombre.

MINORITÉ MUNICIPALE

Les quatre élus bénévoles tiennent à vous informer qu'ils assistent à tous les conseils municipaux, même si nos remarques, arguments sont régulièrement « en manque d'écoute... » Mais nous sommes fiers et heureux de représenter notre commune. Nous nous réunissons régulièrement avec les autres membres de notre liste. Toutes les personnes qui souhaitent nous rejoindre sont les bienvenues, c'est sans engagement. Implication de nos élus pour St Germain :

En effet, comme vous le savez, des réformes de l'Etat sont en cours et oui elles peuvent impacter de façon importante notre commune. Aussi il est important d'avoir des élus responsables et qui pratiquent la communication démocratique.

- Participation active au développement économique, commercial et industriel de notre territoire
- Implication dans la défense des atouts de St-Germain.
- Contribution à des projets du maintien de nos anciens dans la commune.

Une année se termine, une autre la remplace : Ce nouvel an est une merveilleuse occasion pour vous manifester tout notre attachement et vous souhaiter que tous les vœux formulés deviennent réalité !! Bonne Année 2015 ! Qu'elle soit riche de bonheur et de prospérité.

Pour contacter les élus minoritaires dans une salle communale, de préférence sur rendez-vous : Marcel Ribes au 06 72 25 53 02 (lundi et vendredi à 18h30). Patricia Joubert au 06 84 81 08 69 (mercredi après-midi et samedi matin). Si vous souhaitez nous soumettre un problème ou nous faire part de vos idées, nous sommes à votre disposition.

Hommage à un élu

En milieu d'année, un autre ancien élu nous a quittés, à l'âge de 66 ans, en la personne d'Henri GENTES après un dur combat contre la maladie. Élu conseiller municipal en 1989 puis adjoint en 1991, il occupera ces fonctions jusqu'en 2008. D'un caractère bien trempé, son investissement dans la vie communale a été sans faille, assumant cette fonction avec passion, par amour pour sa commune.

Henri était un pilier au sein des différents conseils municipaux, une cheville ouvrière de qualité dans les chantiers sur la commune dont il connaissait tous les recoins.

Henri GENTES, très proche du personnel communal, a suivi attentivement la construction des principaux bâtiments communaux. Il n'a plaint ni sa peine, ni son temps.

Aujourd'hui, le conseil municipal lui rend hommage.

Message de madame Augusta Badiou

Au revoir Gilbert

Gilbert Ferret nous a quittés ce 24 novembre après une trop longue maladie, la cérémonie des funérailles s'est déroulée ce mercredi 26 novembre. Une foule nombreuse l'a accompagné une dernière fois, dans cette Eglise à laquelle il était très fidèle. Gilbert était un être un peu exceptionnel (je dis un peu, pour ne pas froisser sa modestie). Elus en 1971 et tout au long de nos mandats j'ai pu apprécier, sa sagesse, son intégrité et ce souci permanent de créer des liens avec les autres. Agriculteur et fier de l'être, il avait suscité l'entraide avec ses collègues. Il a repris la ferme de ses parents et s'est marié avec Marcelle. Ils se sont établis à Rachassac, ce village cher à son cœur et ils ont eu 2 enfants, Michèle et Marc. Je suis fière et honorée d'avoir rencontré Gilbert et d'avoir travaillé avec lui au sein du Conseil municipal à la gestion de la Commune de Saint-Germain-Laprade.

Parmi les nombreux artisans du spectacle « De l'encre à la lumière », tous aussi importants les uns que les autres, voici 4 portraits : auteur, metteurs en scène, chef de projet.

Professeur agrégé, **Jacques Arnaud** a consacré 500 heures à ce nouveau texte. Auteur du « Plaid » de 1987, « Un siècle à l'ombre du clocher » en 1999 et 2003, « Racines et Surgeons » en 2008, « Sur le sentier de la Paix » en 2012, il est aussi figurant. **Jean-Paul Galisson** a réalisé la mise en scène de ces spectacles à partir de 1999. Il est président de l'association SLT depuis sa création. Ex-président et metteur en scène des Tréteaux de Peynastre, il en est maintenant un des acteurs.

Joëlle Carle a participé à tous les spectacles comme actrice, responsable de groupe, puis vice-présidente de SLT. Actrice des Tréteaux de Peynastre, elle a mis en scène « Quelle Famille ! » de Francis Joffo, actuellement à l'affiche.

Joëlle et Jean-Paul partagent la mise en scène du nouveau spectacle.

Directeur du Centre Culturel, **Patrice Chanal**, est chef de projet du spectacle pour la 3^e fois. Il en assure la coordination opérationnelle générale.



Marie-Noëlle Charbonnier est présidente de l'association Douce'Gym depuis 2011.

« Notre association compte aujourd'hui 73 adhérents et s'adresse à un public jeunes seniors et seniors. Nous proposons la pratique d'activités physiques en douceur et en gardant toujours un esprit convivial » précise Marie-Noëlle. « Cette année, nous avons mis en place deux ateliers équilibre et mémoire », souligne Michèle Arsac, adhérente.



L'association propose un atelier « Danses traditionnelles », animé par Maryse Mialon. Cet atelier est destiné aux adhérents aimant pratiquer une activité physique de façon ludique. Il se déroule à la salle polyvalente, les vendredis de 10 h à 11 h 30.

Enfin, ces trois dames animent bénévolement un atelier pour enfants en péri-scolaire.

« Notre association est très investie dans la vie communale : Fête de la musique, Téléthon... » conclue Marie-Noëlle Charbonnier, la présidente.

Le FC Saint-Germain-Laprade s'est vu honoré par la remise de médailles à deux de ses dirigeants. Jacques Simon a reçu la médaille de bronze du district et Daniel Queyron a reçu la médaille de bronze de la ligue d'Auvergne.



Daniel Queyron rejoint le club dans les années 1987/88. Il remporte la coupe de Haute-Loire avec les pupilles en 1989. Après quelques saisons il s'occupe de l'équipe réserve des séniors qu'il fera monter 3 années de suite, jusqu'en Ligue. Daniel a continué à suivre l'équipe 2, de la saison 2005/2006 à aujourd'hui, en qualité d'accompagnateur et d'arbitre de touche.

Jacques Simon est licencié au club depuis 21 ans. Il a été joueur de 1993 à 2003, entraîneur de l'équipe 3 de 2003 à 2009, faisant monter l'équipe jusqu'en promotion de district et en la maintenant durant de longues années à ce niveau. Actuellement, il est accompagnateur de l'équipe 3. Sa passion pour le football et sa gentillesse sont reconnues de tous.

Bravo à Daniel et Jacques !

Christiane Brun Best, présidente de l'A.V.C.D. Sports Canins nous présente son association qui est installée sur notre commune depuis 1984.



L'association compte aujourd'hui 137 adhérents, propose 6 disciplines officielles et 4 disciplines de base. Quatre concours ont été proposés en 2014 : le ring, l'obéissance, le RCI, l'agility, qui ont obtenu un franc succès. Le club a à sa disposition pour bien fonctionner : 7 éducateurs canins, 3 moniteurs de club, 3 moniteurs en école du chiot, 1 formateur pour l'attestation d'aptitude des chiens de première et deuxième catégorie.

En accord avec la municipalité, nous avons mis en place une activité péri-scolaire uniquement axée sur le chien. Au programme : connaissance du chien, de ses codes, citoyenneté, respect du chien et de l'animal en général. De l'avis unanime des 3 formateurs, cette expérience est très positive, les enfants sont à l'écoute et très curieux sur ce sujet. Ces formations sont animées par Christiane Brun Best, Edwige Crouzet et Arnaud Escoriza.

CALENDRIER DES

JANVIER 2015

- Vendredi 9 : Vœux du Maire - Salle polyvalente à 18h30.
- Dimanche 11 : Thé dansant - ACPG / CATM - Salle polyvalente à 14h30.
- Du Mardi 13 au 30 : Exposition «Le Japon, le pays du Soleil Levant» Exposition de photos de vie et de la culture du pays du Soleil Levant. En partenariat avec la ligue d'Auvergne de judo et le Club de Judo de Brives-Charensac, et la Jardinerie du Terroir - Centre Culturel - Gratuit.
- Mardi 13 : « Le Japon entre tradition et troisième puissance économique mondiale » Conférence par Cyril Loubet. Gratuit - Centre Culturel à 20h30.
- Samedi 17 et dimanche 18 : Représentation en Patois « Jouselou » écrit et mis en scène par Ginette Dunis Les Amis du Patois Vellave Salle Polyvalente à 20h30 (samedi) et 15h (dimanche).
- Jeudi 22 : Ciné-club : «LE MANDAT» d'Ousmane Sembène (Comédie de 2005 durée 1h30) - 5,5 euros la place - Centre Culturel à 20h30.
- Vendredi 23 : Théâtre : «Des ménages et mes ententes» Par la Bande à Zinc - adaptation et mise en scène Lionel Ales. Tarifs : 8€ et 2€ pour élèves CRD et scolaires. Centre Culturel à 20h30.
- Samedi 24 : Bal / Concert - Comité des fêtes de Saint-Germain-Laprade - Salle Polyvalente à 21h.
- Dimanche 25 : Loto APE du bourg - Salle polyvalente à 14h.
- Dimanche 25 : Visite commentée du monument aux morts de la 1ère guerre mondiale de Saint-Germain-Laprade avec Geneviève Barrière et Georges Michel - RDV à l'Église à 15h.
- Samedi 31 : Loto du FC St-Germain - Salle polyvalente à 20h30.
- Samedi 31 et dimanche 1^{er} février : Stage de tango - Salle des Jonchères - Journées et soirées.

FEVRIER 2015

- Dimanche 1^{er} : Vente de matériel de puériculture d'occasion et vêtements enfants - Salle polyvalente de 9h à 17h30.
- Mardi 3 : Mardi Culture « Le Maréchal Fayolle, un héros de la Grande Guerre ». Du Puy-en-Velay aux Invalides, une vie de grand soldat... Conférence par Georges Michel - Gratuit - Centre Culturel à 15h & 20h30.
- Samedi 7 : Soirée Cabaret - Salle Polyvalente à 19h.
- Dimanche 8 : Loto des Genêts d'or - Salle polyvalente à 14h.

- Vendredi 13 : Bugnes - Salle Polyvalente à 13h30.
- Samedi 14 : Matchs d'improvisation - Payant - Salle Polyvalente à 20h30.
- Samedi 21 : Bal du foot - Salle Polyvalente à 21h.
- Dimanche 22 : Loto Handball de St-Germain - Blavozy à la salle Polyvalente à 14h.
- Jeudi 26 : Ciné-club : «L'HOMME TRANQUILLE» de John FORD (Romance de 1952, durée 1h56) - 5,5 euros la place Centre Culturel à 20h30.
- Vendredi 27 : Musique « Chanter en 1914 » Avec Didier Perre (voix et cabrette) et Véronique Soignon (voix et accordéon). Mise en scène Lionel Ales. Tarifs : 8€ et 2€ pour élèves CRD et scolaires. Centre Culturel à 20h30.
- Samedi 28 : Zumba - Salle Polyvalente de 9h à 12h.
- Samedi 28 : Théâtre avec le groupe patois de Chadrac - Salle Polyvalente à 20h30.

MARS 2015

- Vendredi 6 : Concert : ALTILIVE, Nicolas PAUGAN - Payant - Centre Culturel à 20h30.
- Samedi 7 : Concert du Jazz Band - Salle Polyvalente à 20h30.
- Mardi 10 : « Grandeur Nature - les mammifères, oiseaux, reptiles et amphibiens » Conférence par Etienne Valladier. Gratuit - Centre Culturel à 20h30.
- Mardi 14 : Concert - Organisé par Zik' A Donf' - Salle polyvalente à 21h.
- Samedi 21 : Vente de brioches - Village de Fay-la-Triouleyre l'après-midi.
- Samedi 21 et dimanche 22 : Concours canins - Jonchères la journées.
- Jeudi 26 : Ciné-club : « DE TOUTES NOS FORCES » de Niels Tavernier (Comédie dramatique de 2014 durée 1h30) 5,5 euros la place - Centre Culturel à 20h30.

- Samedi 28 et dimanche 29 : Stage de Tango - Salle des Jonchères - Journées et Soirées.
- Dimanche 29 : Courses et Marches - Les Foulées de Saint-Germain - Payant - Complexe sportif - Journée.

AVRIL 2015

- Samedi 4 : Loto de L'APE de Noustoulet - Salle Polyvalente à 18h.
- Samedi 4 et dimanche 5 : Concours canin « obéissance » Jonchères, la journée.
- Mardi 7 : Mardi Culture « Le Maroc des villes impé

ACTIVITÉS 2015

riales au désert du sud » (Film commenté) Conférence par Roselyne et Jean-Guy Cénat. Gratuit - Centre Culturel à 20h30.

■ Vendredi 10 : Spectacle APEL La Source - Salle polyvalente à 20h30.

■ Samedi 11 : Repas des Associations - Salle polyvalente à 19h.

■ Dimanche 12 : Repas de Printemps - Ecole de Servissac, journée.

■ Dimanche 12 : Vide Grenier - Place du Boussillon à 7h.

■ Samedi 18 et dimanche 19 : Concours canin « ring » - Jonchères, journées.

■ Samedi 18 : Bal du Handball - Blavozy - Salle Polyvalente à 21h.

■ Samedi 25 : Vente de pizzas et de pains cuits au four - Place de Noustoulet, journée.

■ Samedi 25 : Repas du Comité de jumelage - Salle Polyvalente en soirée.

■ Jeudi 30 : Ciné-club : « DANS L'OMBRE DE MARY » de John Lee HANCOCK (Biopic de 2014 durée 2h05) 5,5 euros la place - Centre Culturel à 20h30.

MAI 2015

■ Dimanche 3 : Critérium de twirling - Complexe sportif à 8h.

■ Mardi 5 : « Carnet de voyage, du Canada à la Floride » (Diaporama commenté) Conférence par Léa Chenal et Pierre-Louis Chaussende. Gratuit - Centre Culturel à 20h30

■ Dimanche 10 : Commémoration ACPG / CATM / Mairie - Square du Souvenir à 11h.

■ Mardi 12 : Journée détente - Salle Polyvalente à 13h30

■ Jeudi 21 : Ciné-club : « A TOUCH OF SIN » de Zhang-Ke JIA (Drame de 2013 durée 2h10 - Interdit aux moins de 12 ans) 5,5 euros la place - Centre Culturel à 20h30

■ Samedi 23, dimanche 24 et lundi 25 : Tournois des petites têtes - Entente de foot - Complexe sportif - Journées et soirées

■ Lundi 25 : Concours de pétanque - Le Villard à 14h.

■ Mercredi 27 : Musique « Reflet de classe » classe clarinette du CRD, élèves de Christophe Lac. Gratuit - Centre Culturel à 17h.

■ Vendredi 29 et samedi 30 : Spectacle de théâtre des « Cales de Suchas », mise en scène d'Angélique Gouttesoulard - Entrée gratuite avec participation libre. Salle polyvalente à 20h30 les deux dates.

JUIN 2015

■ Jeudi 4 : Ciné-club « MY SWEET PEPPER LAND » de Hiner SALEEM (Drame de 2014 durée 1h34) 5,5 euros la place - Centre Culturel à 20h30.

■ Samedi 13 : Grillades - Sac à dos et Godillots - Salle des Jonchères à 18h.

■ Samedi 13 : Spectacle École de Fay-la-Trouleyre - Salle Polyvalente, l'après-midi.

■ Samedi 13 : Gala - Gym Danse - Gymnase de 18h à 22h.

■ Du Mercredi 17 au Vendredi 19 : Fête de la musique :

- Mercredi 17 Juin à 19h : Musiques traditionnelles et musique de rue suivies d'un bal trad' avec les classes trad' du CRD - Atelier des Arts.

- Jeudi 18 Juin à 20h30, Chorale « Voix des prés » et danses traditionnelles de Douce Gym et danse tango avec les danseurs de Tango Volcanique du Velay.

- Programmes du 19 Juin à définir. Gratuit - Cour intérieure du Centre Culturel - En soirées.

■ Vendredi 19 : Repas + Apéritif - Twirling - Complexe sportif - Hall à 17h30.

■ Vendredi 19 et samedi 20 : Spectacle Théâtre - Marhnac à 20h les deux dates.

■ Dimanche 20 : Spectacle Théâtre - Marhnac à 15h.

■ Dimanche 21 : Repas et animation - Organisé par l'association de Noustoulet - Place de Noustoulet - 19h.

■ Vendredi 26 : Concert Chorale + repas - Ecole du Bourg + APE - Salle polyvalente à 18h.

■ Vendredi 26 : Repas du Club - Les foulées de St-Germain - Salle des Jonchères en soirée

■ Dimanche 28 : Repas des Habitants - Association du Village de Plaisance - Salle des Jonchères à 12h.

JUILLET 2015

■ Samedi 4 : Fête du Village - Association de Village de Rachassac - Rachassac en journée et soirée.

■ Mardi 21 : (date à confirmer) Interfolk 2015 - Une soirée spectacle - Pays à définir - Centre Culturel ou Salle Polyvalente à 21h.

■ Les 30-31 juillet et 1^{er} - 2 août 2015 : Grand Spectacle son, lumière et théâtre : « De l'encre à la lumière » Entrée Payante - Cercle des Loisirs - Centre bourg de Saint-Germain-Laprade. Ouverture des portes, à 21h.

CALENDRIER 2015

AOUT 2015

- Du **14** au **17** : Vogue St-Germain - Programme à définir - Journées et soirées.
- Lundi **17** : Concours de pétanque - Collectif Associatif - Bourg, après-midi.
- Du **21** au **24** : Stage de Twirling - Club St-Germain - Complexe sportif - Journée et Soirée.
- Samedi **29** : Repas des habitants de Servissac - Association de village de Servissac - Journée.
- Dimanche **30** : Repas des habitants de Noustoulet - Association de village de Noustoulet - Journée.

SEPTEMBRE 2015

- Samedi **5** et Dimanche **6** : Concours canin « Agility » - Jonchères - Journées.
- Samedi **5** : Forum des associations - Salle Polyvalente - Journée.
- Dimanche **6** : Repas des habitants du Boussillon - Association de village du Boussillon - Journée.
- Samedi **12** : Grillades - Amicale Michelin - Salle des Jonchères - Journée.
- Mardi **15** : Réunion école - APE de l'école du bourg - Centre Culturel à 20h.
- Samedi **26** : Potée de Fay-la-Triouleyre - Association de Fay-la-Triouleyre - A partir de 19h.

OCTOBRE 2015

- Samedi **3** : Bilan et soirée conviviale - SLT St-Germain - Salle polyvalente - A partir de 19h.
- Samedi **10** : Concert - Comité des fêtes - Salle polyvalente - Soirée
- Dimanche **11** : Repas inter-paroissial - Salle Polyvalente - Journée
- Dimanche **18** : Concours de Belote de l'école La Source - Salle Polyvalente à 14h.
- Dimanche **25** : Spécial pour les Ainés - Comité des fêtes - Salle Polyvalente - Après-midi

NOVEMBRE 2015

- Dimanche **8** : Repas des Anciens - CCAS - Salle polyvalente à 12h.
- Mercredi **11** : Repas Sac à dos et Godillots - Salle des Jonchères à 12h.
- Dimanche **15** : Commémoration - Mairie / ACPG / CATM - Square du souvenirs à 11h.
- Dimanche **15** : Thé dansant - Amicale Michelin - Salle polyvalente à 14h30.

- Vendredi **20** : Repas des Genêts d'or - Salle des Jonchères - Journée.
- Dimanche **22** : Brocante de Jouets - APE du bourg - Salle polyvalente à 10h.
- Samedi **28** ou Dimanche **29** : Loto ou Belote - (A confirmer suivant le 18/10) APEL la Source ou APE école de Fay-la-Triouleyre - Salle polyvalente 18h le samedi ou 14h30 le dimanche.

DECEMBRE 2015

- Jeudi **3** : Spectacle de Noël des enfants des écoles - École de Noustoulet - Salle Polyvalente à 18h.
- Vendredi **4** et samedi **5** : Téléthon - CCAS et Mairie - Salle Polyvalente - Journées et soirées.
- Jeudi **10** : Arbre de Noël du hand - Salle polyvalente de 18h à 21h.
- Jeudi **17** : Bugnes de Noël - Amicale Michelin - Salle polyvalente - Journée.
- Vendredi **18** : Repas école du bourg - Salle polyvalente - Soirée.
- Samedi **19** : Repas de Noël - AGOSSM - Salle des Jonchères - Soirée.
- Jeudi **31** : Réveillon Jeunes - Salle des Jonchères - Soirée.
- Jeudi **31** : Réveillon familles - Salle polyvalente - Soirée.

Renseignements, réservations matériel et salles :

Centre Culturel Municipal - 2, rue du Soleil Levant
43700 Saint-Germain-Laprade - Tél. : 04 71 03 59 22
www.saint-germain-laprade.fr

Ce planning présente les manifestations connues en novembre 2014. Liste non exhaustive.

Pensez à consulter régulièrement :
www.saint-germain-laprade.fr

www.cegelec.com **Cegelec** Réseaux Centre Est Centre Le Puy
ZI de Corsac - BP 46
43700 Brives Charensac
Tél. : +33 (0)4 71 05 70 33
Fax : +33 (0)4 71 02 86 34

Créateur de solutions multi-techniques
Fournisseur de services globaux

- Electricité tertiaire et industrielle
- Eclairage public
- Videosurveillance, contrôle d'accès
- Lignes et réseaux
- Maintenance des installations

L'île aux mille goûts
Je cuisine chez vous !

Poêlée géante de 30 à 300 personnes
Repas familial - associatif ou professionnel

Paella • Choucroute • Tartiflette • Cassoulet
Couscous • Saucisses-Lentilles • Soupe aux choux...

Nathalie CHANAL • 43700 St-Germain-Laprade
Tél. : 06 84 43 96 33 • 04 71 04 16 33 • millegouts.free.fr • lileauxmillegouts@live.fr

Restaurant Le Saint Germain



- Menu du jour
- Repas d'affaires/groupes
- Pizzas (uniquement le vendredi soir sur place ou à emporter)

Nouveau propriétaire 04 71 03 05 70
2, place de l'Europe • 43700 SAINT-GERMAIN-LAPRADE

CLIMATECH 43
Chauffage Sanitaire
Ventilation Climatisation

Place de l'Europe
43700 ST-GERMAIN
Tél. 04 71 01 44 62
Fax 04 71 01 44 63

Le service pour Passion
Produit et Matériel
de Nettoyage Prodim



Bonnet Hygiène

48000 MENDE
Tél. 04 71 03 53 88

Jean-Louis BONNEFOY
Portable 06 74 58 91 18



Le service proprement dit.



MSD

Laboratoires
MERCK SHARP & DOHME-CHIBRET

Usine de La Vallée
Zone Industrielle de Blavozy
43700 SAINT-GERMAIN-LAPRADE
Téléphone : 04 71 01 60 00
Fax : 04 71 01 60 01
Internet : www.msd-france.com



Salon de coiffure mixte
Visagiste Styliste

Mod' hair'n

La 10^e coupe est gratuite

Tél. 04 71 01 52 56

9 b rue du Soleil Levant
43700 St-Germain-Laprade



ALTIpac
GEOTHERMIE
Blavozy

Z.I. Blavozy/St Germain - 43700 ST GERMAIN
Tél. : 04 71 01 40 15

E-mail : contact@altipac-geothermie.fr - www.altipac-geothermie.fr



Ets CHAZALLON S.A.S
CONSTRUCTIONS
MÉTALLIQUES

Charpente • Couverture • Bardage • Serrurerie
751 Avenue Antoine Lavoisier - Z.A. Laprade
43700 SAINT-GERMAIN-LAPRADE
Tél. : 04 71 03 03 53 - Fax : 04 71 03 51 90

Réinventez votre salle de bains
Personnalisation sur-mesure
Travaux de A à Z
de la conception à la réalisation

Conception
Simulation
Réalisation

Présentation 3D des projets

137 Avenue Charles Dupuy
43700 Brives-Charensac
04 71 09 58 62
www.espacecarrelage.fr

ETS F.VINCENT & FILS

MOTUL



Castrol



Carburants - Fiouls - BP Superfioul - Charbons
Lubrifiants BP et Motul - Energie Bois - Granulés

www.vincentcombustible.com

La Sauvetat
43340 LANDOS
04 71 08 21 44

Z.A Laprade
43700 ST GERMAIN LAPRADE
04 71 03 05 88

Z.A Le Fromental
43200 YSSINGEAUX
04 71 65 08 57

BAR - TABAC - JEUX

Régis GRAS

43700 Saint-Germain-Laprade

Tél. : **04 71 03 01 45**



SON LUMIERE DE L'ENCRE THEATRE A LA LUMIERE

30 • 31 juillet / 1 • 2 août 2015
SAINT-GERMAIN LAPRADE (43)

Un nouveau spectacle inédit
36 reconstitutions historiques
200 acteurs, figurants, musiciens...

FLASHCODE

RENSEIGNEMENTS - RESERVATIONS

04 71 03 59 22

<http://encrealalumiere.free.fr>

AVEC LE CONCOURS DES COLLECTIVITÉS RÉGIONALES, LOCALES,
ET DE PARTENAIRES PRIVÉS

ST-GERMAIN
LAPRADE



CONSEIL
GÉNÉRAL
Haute-Loire

SFR 04 71 05 47 77